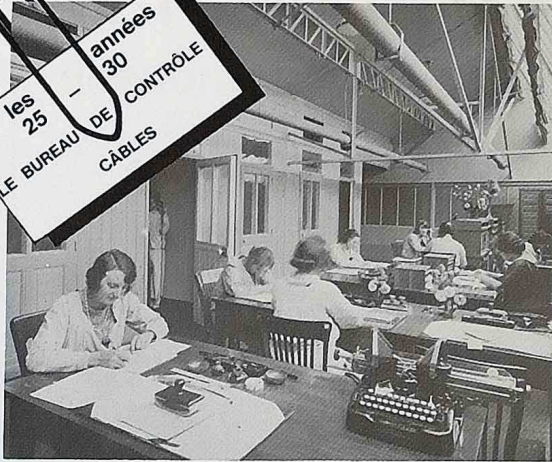
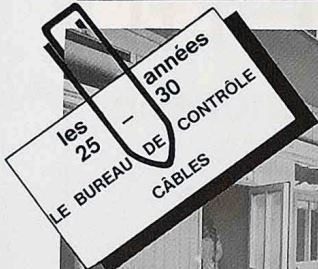
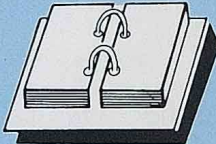


LA CHRONIQUE DU TEMPS JADIS



AGENDA



TELECABLE 85 - CNIT-LA DEFENSE - (PARIS) - 11/16 mars 1985
La 3^e Convention Nationale des Villes Câblées et des Télévisions Locales a ouvert ses portes au CNIT de PARIS LA DEFENSE, du 11 au 16 mars 1985 dans le cadre de «La Semaine Française de la Communication Audiovisuelle». Cette année cette Convention s'est tenue avec le SALON DES TECHNICIENS DE COMMUNICATIONS LOCALES : «CITECOM 85». L'objectif 85 a permis de souligner l'émergence d'un véritable marché des programmes et services programmés ainsi que l'apparition d'une dynamique à l'échelle Européenne. Pas moins de quinze canaux ont été distribués sur ce réseau interne du CNIT.
LTT était au rendez-vous, nous vous en reparlerons dans le prochain numéro de VISA.

M.E.O.S. - MANAMA/BAHREIN - (EMIRATS ARABES) - 11/14 mars 85.

JOURNÉES TECHNIQUES FRANÇAISES - BANGKOK - (THAILANDE) - 27/30 mars 85.

TECNOTRON - LIMA - (PEROU) - 15/21 avril 85.
LTT sera sur le stand de l'Administration Locale des Télécommunications

COMMUNICATIONS INDONESIA - JAKARTA - (INDONESIE) - 30 avril/4 mai 85.
Stand ALCATEL-THOMSON.

SPECIAL-SICOB 85 - PARIS - (FRANCE) - 6/11 mai 85.
Le salon se tiendra du 6 au 11 mai prochain au CNIT DE PARIS LA DEFENSE. Cette session de printemps du SICOB est consacrée à la mini-informatique, la micro-informatique, aux logiciels et aux progiciels.

ASIA TELECOM - SINGAPOUR - (MALAISIE) - 14/19 mai 85.

C.C.I.T.T. - COMVI - GENEVE - (SUISSE) - 19/28 mai 85.

U.S.T.A. - LAS VEGAS - (ETATS-UNIS) - 21/23 mai 85.
Stand CIT/T et LTT.

SATORY - SATORY - (FRANCE) - 10/15 juin 85.
Présence de LTT - Alcatel Thomson Faisceaux Hertzien et Alcatel Thomson Espace.

le saviez-vous???

60 kilomètres ou deux départements
C'est désormais le périmètre légal de diffusion à partir duquel un réseau câblé n'est plus local. Ainsi en a décidé, en troisième lecture l'Assemblée Nationale.

2 premières pour Paris et Montpellier

PARIS et MONTPELLIER seront les deux premières villes équipées en fibres optiques en 1985. En 1992, 6 millions de foyers devraient être raccordés.

En 84, le parc téléphonique a dépassé les 22 millions de lignes, soit un taux d'équipement de 87,5% des foyers. Ce chiffre sera porté à 95,5% en 86, et à 97,5% en 88.

"PROMOTECH" BRETAGNE

1^{er} BILAN 8 MOIS APRÈS

«PROMOTECH» BRETAGNE, Association régie par la loi de 1901, créée en juin 1984 est née d'une situation industrielle difficile dans le Trégor-Goëlo.

Son objectif est la création ou la diversification d'entreprises par le développement d'innovations technologiques.

VISA
Monsieur THIVEND, en qualité de Président de cette Association, après huit mois d'activité, quels sont vos premiers résultats ?

M. THIVEND
J'aimerais bien pouvoir vous le dire en nombre d'emplois créés, mais aujourd'hui ce n'est pas encore possible. Pour aboutir à la création d'emplois à partir de l'idée d'un produit nouveau en passant par sa fabrication, il faut étudier de marchés, les études de produits, le financement des prototypes et le Responsable projet. Aussi, compte-tenu des grandes menaces du chômage nous avons entrepris de lutter parallèlement sur d'autres fronts. Pour obtenir plus rapidement la création d'emplois nouveaux, nous établissons des liens avec des entreprises déjà existantes.

VISA
Des entreprises de quels secteurs se sont mises en rapport avec vous ?

M. THIVEND
Des entreprises du secteur tertiaire (logiciel) et quelques entreprises de fabrication électronique. Ces contacts sont très prometteurs ; nous espérons dans l'immédiat la création de quatre ou cinq postes d'Ingénieurs et Techniciens. Puis dans quelques mois, vingt à quarante emplois.

VISA
Quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez actuellement ?

M. THIVEND
Dans les premiers mois de notre activité, nous nous sommes arrêtés à une quarantaine d'idées. A partir de ces idées nous avons constitué un fichier. Aujourd'hui, douze de ces sujets de réflexion ont donné lieu à la création de groupes de travail. Neuf continuent d'avancer, seuls trois sont en attente. Prenons l'exemple d'un «appareil semi-professionnel dans le domaine de la musique».

Ce produit a fait l'objet d'une étude de marché qui s'avère positive pour un prix de vente fixé. Un brevet a été déposé. Nous avons confié à un jeune ingénieur, dans le cadre de son stage d'école, le soin de définir le schéma électronique précis de cet appareil. Ces recherches se partageront entre le CNET et une PME en informatique de la zone industrielle de LANNION. Celle-ci prendra la suite du projet pour aboutir à la réalisation de quelques prototypes. Ces prototypes seront fabriqués par une autre PME dans le cadre d'une diversification de ses activités. Ainsi une dizaine d'emplois pourraient être créés. Quant au réseau de distribution, il est constitué par les grands magasins, et ceux qui mettent en vente des téléviseurs, des chaînes Hi-Fi et des instruments de musique. C'est l'exemple le plus typique mais il reste à résoudre le financement des prototypes !

VISA
Pouvez-vous nous indiquer vos objectifs immédiats et à plus long terme ?

M. THIVEND
Développer de nouveaux pôles d'activité : dans le domaine du génie logiciel, de la musique électronique, des terminaux d'ordinateurs, dans l'agriculture et l'alimentation biologique. Notre expérience naissante nous a montré que ce qui manque le plus c'est «l'homme entrepreneur et créateur». Pour remédier à cette situation nous avons plusieurs projets :
• En juin 85, nous organisons avec le Centre de Perfectionnement pour la Recherche Industrielle et sa Gestion (CEPRIG) une session de trois jours dans le Trégor sur la «Pratique de l'innovation».

L'effectif concerné est de 40 personnes.
• Nous suivons avec l'Association d'Armor pour la Formation Permanente (A.S.F.O.) son projet de stage «Créateurs d'Entreprises».
• Nous proposons de former des ingénieurs expérimentés de la zone industrielle de Lannion ayant un projet et désireux de créer. Ce projet de formation leur permettrait en 1 an de devenir créateurs d'entreprises.

VISA
«PROMOTECH» Bretagne bénéficie-t-elle de subventions publiques ou para-publiques ?

M. THIVEND
L'Association s'est adressée aux industriels du Trégor. J'ai obtenu plusieurs réponses. Diverses entreprises et non des moindres se sont, ou vont s'engager financièrement pour nous aider à poursuivre la tâche que je viens d'évoquer. Je ne peux vous en dire plus pour l'instant. Il est trop tôt pour vous donner des détails. Nous y reviendrons lors d'un prochain entretien. Cependant, nous attendons pour 1985 des subventions de quatre départements bretons. Les Côtes-du-Nord nous ont déjà alloué une aide de 150 000 Francs.

D'autre part, dans le cadre du 9^e Plan (Etat-Régions), il nous a été confié la gestion financière des conseillers technologiques du réseau régional breton. Leur rôle est d'aider les PME à s'ouvrir sur des technologies nouvelles. Ce travail de gestion sera rémunéré par le versement d'une allocation d'environ 50 000 Francs par an. L'octroi d'autres subventions est à l'étude.

VISA
L'Association a-t-elle l'intention de s'étoffer et par quels moyens ?

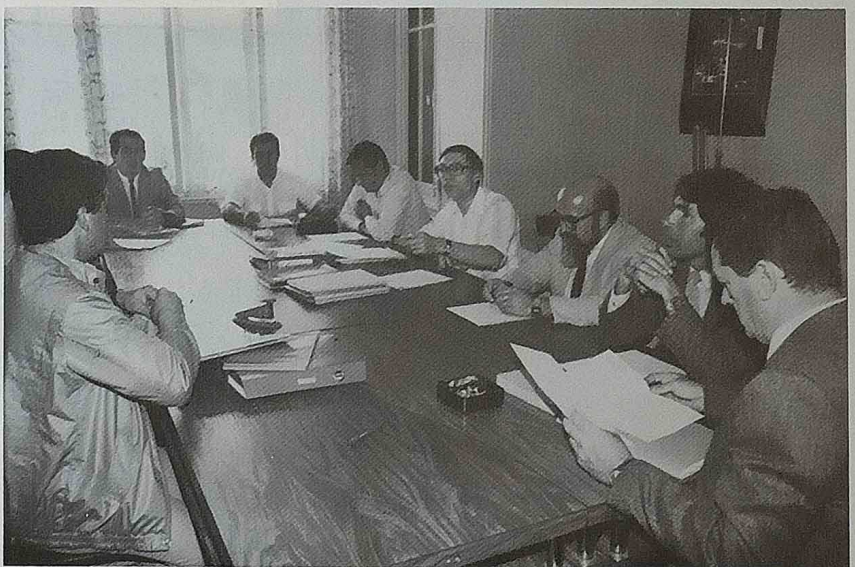
M. THIVEND
Une situation de bénévolat absolu ne peut pas durer et la valorisation du travail des différents membres passe obligatoirement par l'embauche d'un permanent qui permettra de mieux coordonner les activités de l'Association et en particulier, les aspects de financement des projets.

VISA
En un mot, résumez votre état d'esprit.

M. THIVEND
Nous avons tous les éléments pour réussir à créer des emplois : faut-il encore que ceux qui ont les capacités de créer, osent se lancer dans l'aventure industrielle avec ses chances et ses risques.

MEMBRES DU BUREAU

Président :	Jean THIVEND	Ingénieur L.T.T. - LANNION
Vice-Président :	Michel TREHEUX	Ingénieur C.N.E.T. - LANNION
Secrétaire :	Yves MEUBRY	Directeur de la Délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LANNION
Trésorier :	Robert SIMONNEAU	Pré-retraité, ancien Directeur de CIT Alcatel TREGUIER



De gauche à droite

M. CANBORDE
(Ancien trésorier, remplacé par M. JIMONNEAU)
M. AUFFRET
(Banque C.M.B.)
M. PEN
(C.I.T. ALCATEL)
M. LE VIOLE
(P.M.E.)

M. THIVEND
(LTT)
M. TREHEUX
(C.N.E.T.)
M. WOLF (I.U.T.)
M. MEUBRY
(Représentant la Chambre de Commerce)

Directeur de la publication :
Françoise SAMPERMANS

Rédacteur en chef :
Patricia NOYER (poste 3279)

LTT, 1, rue Charles-Boursoul
78702 CONFLANS-SAINT-HONORINE
Téléphone : (3) 974.56.56